

Quand les juges qui gouvernent refusent de fermer une mosquée islamiste

écrit par Christine Tasin | 25 mars 2022



La mosquée Al Farouk à Pessac, en banlieue de Bordeaux. Capture d'écran / Google Street View



La mosquée Al Farouk à Pessac, en banlieue de Bordeaux. Capture d'écran / Google Street View

Le gouvernement des juges, ce n'est pas un mot, c'est une réalité cruelle que nous constatons hélas à tous les niveaux en France comme à Bruxelles. Mais ce gouvernement n'est possible que parce que les politiques au pouvoir depuis 50 ans ont voulu que les juges leur servent d'alibi pour ancrer l'islam dans notre pays. Ce sont les mêmes juges qui, aux Etats-Unis, favorisent tout ce qui permet à l'état profond de régner. Ce sont eux qui ont refusé de valider les preuves de fraude aux dernières présidentielles...

A l'heure où des sondages révèlent que 60% des Français voudraient une loi interdisant le voile dans la rue, on se dit que Zemmour devrait faire 60% des voix dès le premier tour, non ?

<https://www.fdesouche.com/2022/03/24/sondage-plus-de-6-français-sur-10-favorables-a-une-loi-interdisant-le-port-du-voile-islamique-dans-la-rue/>

Qu'est-ce qui peut justifier qu'un tribunal administratif

annule une décision de fermeture de mosquée ?

Soit un problème d'idéologie avec des juges gauchos ou musulmans.

Soit un vice de procédure.

L'article du Figaro ne le dit pas et ne publie pas les attendus du jugement.

En attendant, qui est Gros-Jean comme devant ? Le peuple français... obligé de subir la menace permanente de l'islam, les cris de triomphe des imams et autres prêcheurs de haine pourtant désignés comme tels par une enquête policière.

Revenons au début de l'affaire: à Pessac (33), le préfet aurait fini par s'émouvoir du défilé d'imams peu modérés à la mosquée « Al farouk » (*celui connaît la différence entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal...* ce qui, en islam, correspond rarement aux notions de bien et de juste venues du fond des âges grecs, romains et chrétiens) et le soutien officiel de personnages ou organisations prônant le djihad armé. Cerise sur le gâteau, on y aurait valorisé et justifié et les attentats et la mort en martyr... Et on ne dira rien des publications incitant à la haine contre Israël

Je vous assure que Génération identitaire et bien d'autres associations ont été dissous à vie pour infiniment moins que ça...

Là, la seule réponse de l'Etat c'est juste une fermeture administrative de... 6 mois !!!

De quoi faire rigoler l'imam ses invités et ses fidèles ! Pas de fermeture définitive, pas d'expulsion de l'islam, pas de démolition de la mosquée, pas d'arrestation des différents orateurs, pas de surveillance des fidèles assidus... Rien. Nada.

Mais z'étaient pas contents, à Pessac, de ce camouflet, de cette insulte faite à l'islam et aux musulmans faits par des

Kouffars, alors ils ont fait un recours au tribunal administratif.

Bingo ! Le dit tribunal suspend la suspension...

C'est la fête à Pessac, on jubile à coups de « islam, notre communauté, ramadan... »

Mais un 3ème round va avoir lieu, le Ministère de l'Intérieur vient de faire appel de la décision du tribunal des référés...

Croisons les doigts.

Il n'empêche que vous n'entendrez pas un journaliste s'étonner de la mansuétude du gouvernement et de la minable réponse de l'Etat français, qui s'est auto-bloqué, volontairement, en votant loi sur loi pour préserver l'islam.